

À NOTER: la prochaine parution du journal municipal sera le 17 juin 2016.

JOURNÉE D'EMBELLISSEMENT ET JOURNÉE DE L'ARBRE—28 mai 2016

ACTIVITÉ SPÉCIALE

Le comité d'embellissement vous offre gratuitement le terreau nécessaire à la conception de votre pot ou balconnière. (1 par client). Apportez votre pot ou balconnière. Faites l'achat de vos fleurs annuelles et faites-en la conception sur place.

*LES SERRES GIGUÈRE (NEUVILLE) et LA PÉPINIÈRE RHIZOME (vivaces comestibles)

Ces horticulteurs vous offriront une variété de fleurs annuelles. Ils se feront un plaisir de vous conseiller et de répondre à vos questions. Des tables seront mises à votre disposition.



BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Diminuez votre consommation d'eau potable et contribuez à la conservation de l'environnement en vous procurant votre baril récupérateur d'eau de pluie mis en vente au prix coûtant par la ville de Portneuf.



Collation et
café seront
offerts .

*Apportez sacs ou
pots pour faciliter
le transport.*

**Samedi le 28 mai 2016 de 9h00 à 12h00 au
garage municipal (1000, avenue Saint-Germain, Portneuf)**

Afin de promouvoir l'emblème floral de la ville, le comité d'embellissement offrira gratuitement un plant d'échinacée aux 75 premiers arrivés.

Vous pourrez par la même occasion vous procurer un arbre tout à fait gratuitement et ce jusqu'à épuisement des stocks.

Votre comité d'embellissement

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Téléc.: 418 285-0075



courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

*Si vous souhaitez faire paraître une publicité,
contactez-nous au 418 286-3844 poste 21*

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. -Le format Word est requis.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 2 à 12h00 pour l'édition de juin prochain.

Note:

*dans ce document, la forme masculine est utilisée
uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien
les femmes que les hommes.*



Nelson Bédard, maire 418 286-3844 poste 23
maire@villedeportneuf.com

Diane Godin, conseillère au poste #1 : 418 286-6543
dyaneg@globetrotter.net
 membre du comité culture et embellissement
 représentante de la ville à la table de concertation des aînés de Portneuf
 représentante de la ville à l'O.M.H.
 membre du comité quai de Portneuf

Karine St-Arnaud, conseillère au poste #2 : 418 906-9583
karine.starnaud@villedeportneuf.com
 membre du comité consultatif d'urbanisme
 membre du comité culture et embellissement
 représentante de la ville à la table de concertation Culture
 représentante de la ville aux Haltes du Saint-Laurent

Chantale Hamelin, conseillère au poste #3 : 418 286-6910
chantale.hamelin@villedeportneuf.com
 maire suppléant (jusqu'en novembre 2016)
 représentante de la ville à la résidence Portneuvienne
 représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.
 représentante de la ville à la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile
 membre du comité journal municipal

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975
joelle.genois@villedeportneuf.com
 représentante de la ville à l'achat local
 responsable des questions familiales et du volet aînés
 représentante de la ville de la C.M.V.Q.P.
 membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Esther Savard, conseillère au poste #5 : 418 286-3434
esther.savard@villedeportneuf.com
 représentante de la ville auprès du CRSBP de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches
 représentante de la ville au Dekhockey

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 : 418 326-1837
bruno.cormier@villedeportneuf.com
 membre du comité de développement durable
 représentant de la ville à la CAPSA



Monsieur Nelson Bédard, maire

**Prochaine séance
 ordinaire: le lundi 13
juin 2016 à 19h30**

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des LOISIRS

SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Bibliothèque LE SIGNET

CONTRÔLE ANIMALIER

Danielle M. Bédard poste 26

France Marcotte poste 24

Denis Dion poste 1

Julie Vallée poste 25

Anaïs Jardon poste 28

Éric Savard (418 520-7471)

Johanne Savard (418 286-3509)

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Kathleen Marcotte (418 284-3061)

Hôtel de ville : 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com tél. : 418 286-3844 fax : 418 286-4304 courriel : info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence) LOISIRS : 418 286-3844 poste 28 - courriel : loisirs@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE : 911

Une voie de choix



- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption du procès-verbal 11 avril 2016
- Adoption des comptes à payer : 267 207.81\$
- Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- Nomination maire suppléant
- Assemblée de consultation, règlement 188 – zone Ra/a-102
- Adoption second projet de règlement 188 - zone Ra/a-102
- Adoption premier projet de règlement 189, créant la nouvelle zone AF/B-119
- Avis de motion, règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie
- Avis de motion, règlement d'emprunt pour des rénovations, l'acquisition de bâtisse ainsi que le réaménagement au garage municipal
- Avis de motion, règlement d'emprunt pour la stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf face au 1391, rue Saint-Charles
- Acceptation offre de services professionnels, réaménagement espaces garage
- Acceptation offre de services, appel d'offres des travaux de stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf face au 1391, rue Saint-Charles
- Autorisation signature servitude avec Placements R.B.R. inc.
- Autorisation signature avec messieurs Louis Bond et Luc Cournoyer
- Achat d'abat poussières
- Correction résolution #2015-12-254 (achat clapet pompage #3)
- Achat d'un clapet poste pompage #3
- Annulation de plusieurs soldes résiduaire de différents règlements d'emprunt
- Concernant l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, d'immeubles (terrain) pour une voie contournement
- Renouvellement contrat pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres
- Demande au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN) concernant la couverture des soins médicaux

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU :

9 mai 2016

AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf
MRC de Portneuf

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 mai 2016, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116. Le projet de règlement a pour but de créer une nouvelle zone AF/B-119 comprenant les lots 2 980 126, 4 655 068 et 4 655 069 destinée à l'implantation de cabanes perchées et d'ajouter l'usage récréation extensive.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 juin 2016 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, ce 20 mai 2016.



France Marcotte, greffière

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 13 juin 2016, à 19h30, à l'hôtel de ville située au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur les lots 2 980 084 et 2 979 949 au rang de la Chapelle, portant le matricule 9380 81 9930.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre la construction d'une résidence avec un garage attenant devant de 2.5 mètres la façade de la maison au lieu de 1 mètre, tel que permis à l'article 7.2.2 du règlement de zonage.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de cette demande sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 20 mai 2016.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf-M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter l'usage habitation à moyenne densité

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 mai 2016, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter l'usage habitation à moyenne densité dans la zone Ra/a-102 » à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 9 mai 2016.

Ce second projet de règlement a pour but de permettre la construction de résidence bi-familiale dans la zone Ra/a-102.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Zones visées

Ra/a-102

Zones contiguës

Af/b-102, Af/a-103, M-104, I-101, Ra-112, Rb-103, A-103

Le plan permettant d'identifier la zone visée et la zone contiguë peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 27 mai 2016;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes Intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 9 mai 2016.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 19^E jour de mai 2016.



France Marcotte, greffière

HORAIRE DES MESSES À NOS ÉGLISES EN 2016

Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (nord) - à 9h30

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (sud) - à 9h30
tous les dimanches (à partir du 1er mai 2016)

Reprise des célébrations à l'église **Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**,
secteur sud de la ville.

Par la suite, les célébrations dominicales se
poursuivront en alternance avec leur présentation à l'église
Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire. Merci d'en prendre note.



Messe du dimanche : 9h30
Messe du mardi : 16h30

**En alternance dans nos églises de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (secteur sud) et
Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (secteur nord).**

**Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à
la Pharmacie Jacques et Marcotte, à l'Intermarché Marcotte et aux deux bureaux de
poste.**

Merci.

Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer:
1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30

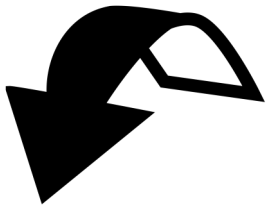
English services by Canon Graham Jackson:
2nd Sunday of the month at 10:30 am
from Easter to Christmas

Bienvenue à toutes et à tous!



95, 1^{re} Avenue Est, ville de Portneuf
Info : 418 286-3332

*Pour plus de détails, consultez notre bulletin paroissial disponible à notre chapelle
et aux deux bureaux de poste de Portneuf.*



CONCERT A CAPPELLA LA MUSIQUE SACRÉE D'HIER À



AUJOURD'HUI

**Le samedi 28 mai 2016 à 19h30
à l'église**

**Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
de la paroisse Notre-Dame-de-
Portneuf**

**207, 1re Avenue à Portneuf
Adultes, 20.00\$ – Étudiants, 15.00\$**

**Billets en vente à la *Pharmacie G. Jacques et J. Marcotte*,
aux messes dominicales et à la porte le jour du concert.**

Entrée libre aux 12 ans ou moins accompagnés d'un adulte.



**Une production
de l'Ensemble de musique
sacrée de Québec**

www.emsq.org

INFORMATIONS



RAPPEL -

Coopérative de solidarité La Résidence Portneuvienne

Appartement à louer au 300, 2^e Avenue, Portneuf

Pour personnes retraitées, autonomes ou en légère perte d'autonomie

Appartement 4 ½, libre maintenant

- Non meublé, comprenant 2 chambres, un espace cuisine, salon/salle à manger, salle de bain sécurisée, salle de rangement, espace fermé pour laveuse et sècheuse, échangeur d'air individuel;
- Luminaires inclus;
- Accès sécurisé (ascenseur, rampes, service d'appels en cas d'urgence, etc.);
- Service obligatoire des repas pour les dîners et les soupers;
- Stationnement disponible si requis;
- Forfait TV;
- Appartement fraîchement repeint;
- Tranquille, situé au rez-de-chaussée avec un accès direct au stationnement.

La Coopérative offre un milieu de vie amical et chaleureux, où plusieurs activités sont organisées régulièrement par nos locataires bénévoles. De plus, nous bénéficions d'un personnel attentionné et professionnel, soucieux du bien-être de chaque locataire.

Pour informations: Mme Josée Simoneau, coordonnatrice / 418 286-4000 du lundi au jeudi, à compter de 12h30.



Assemblée générale annuelle 2016

La Coopérative de Santé Portneuf/Saint-Basile vous invite à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le **mardi 14 juin 2016 à 19h00** à l'hôtel de ville de Portneuf situé au 297, 1^{re} avenue, Portneuf.

Coop Santé Portneuf-Saint-Basile

Lors de cette assemblée, nous vous ferons part de notre bilan 2015-2016, des états financiers et procéderons à l'élection des administrateurs. Toute la population est invitée à venir nous rencontrer, cependant seuls les membres en règle pourront voter.

Bienvenue à tous!

**Chiropratique, Massothérapie, Podiatrie, Psychoéducation, Psychologie
et Prélèvements sanguins du CIUSSS**

655-A, Avenue de l'Église, Portneuf

Pour un rendez-vous : 418 913-0524

Pour information : www.coopsantepsb.com ou info@coopsantepsb.com

Service de vidange des fosses septiques

Les propriétaires de résidences munies d'une installation septique concernés par la vidange de leur installation cette saison (du 1^{er} mai au 31 octobre) seront préalablement avisés par écrit par leur municipalité quelques semaines avant la date prévue de la vidange.





La bibliothèque la Découverte: secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Horaire: mardi 18h30 à 20h00, mercredi 13h30 à 15h00, jeudi 18h30 à 20h00

L'ÉTÉ ARRIVE À GRAND PAS ET L'HORAIRE VA CHANGER: APRÈS LE 16 JUIN PROCHAIN, LA BIBLIO NE SERA OUVERTE QUE LE 12 JUILLET ET LE 16 AOÛT.

UNE NAISSANCE UN LIVRE: POUR L'ANNÉE 2016, UN GARÇON OU UNE FILLE AGRANDIRA VOTRE FAMILLE. SI C'EST VOTRE CAS, NOUS VOUS INVITONS À VENIR ABONNER VOTRE BÉBÉ AINSI QUE TOUTE VOTRE FAMILLE (SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT) À LA BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE ET VOUS RECEVREZ UNE TROUSSE DE BÉBÉ LECTEUR CONTENANT DIFFÉRENTS ARTICLES ET REVUES. BIENVENUE!



En tant que bibliothèque participante au programme Biblio Aidants, il nous fera plaisir de vous fournir gratuitement le cahier que vous désirez consulter et mettre à votre disposition également des documentaires ou romans. N'hésitez pas à vous informer auprès des bénévoles. Vous pouvez également consulter le site de biblio aidants www.biblioaidants.ca.

À VENIR:

POUR LES JEUNES ENFANTS ACCOMPAGNÉS DE PARENTS, UN PROJET VA VOIR LE JOUR EN SEPTEMBRE 2016

***HEURE DU CONTE*!** Une heure de lecture incluant une activité ou un bricolage.

C'est à surveiller pour les dates et les heures.



La bibliothèque le Signet,

secteur sud, école La Riveraine,
105, rue des Écoliers, Portneuf

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 19h00 à 20h30. Surveillez le prochain journal municipal pour l'horaire d'été.

Pour toute information, vous pouvez joindre les bénévoles de la bibliothèque aux heures d'ouverture au 418 286-6525, poste 6527.



Le Recensement de 2016

Statistique Canada mène un recensement tous les cinq ans. Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2016.

Le recensement permet de brosser un portrait statistique d'un pays et de sa population. Au Canada, tous les résidents sont tenus de participer au recensement.

Pourquoi le recensement est-il important?

Le recensement permet de recueillir des renseignements démographiques sur chaque homme, femme et enfant vivant

au Canada. Les données issues du recensement seront utilisées par les gouvernements, les entreprises, les associations, les organismes communautaires et de nombreux autres organismes afin de les aider à prendre de nombreuses décisions d'importance pour votre collectivité, votre province ou territoire et le pays en entier.

Les données du recensement sont importantes pour votre collectivité et servent à planifier les services comme les écoles, le transport public, les résidences pour personnes âgées, ainsi que les services de police et de protection contre les incendies.

Les estimations démographiques tirées du recensement servent à effectuer des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces et territoires, et des provinces aux municipalités.

Qui est visé par le recensement?

Le recensement vise toute personne vivant au Canada ainsi que les Canadiens vivant à l'étranger, qu'ils se trouvent dans une base militaire ou sur un navire marchand immatriculé au Canada (en mer ou dans un port) ou qu'ils fassent partie d'une mission diplomatique. Le recensement vise également les personnes vivant au Canada qui détiennent un permis de séjour temporaire, un permis d'études ou un permis de travail, ainsi que les personnes à leur charge.

Le Recensement de 2016 en ligne

À partir du 2 mai 2016, vous pouvez remplir votre questionnaire du recensement en ligne. Il s'agit d'une option à la fois facile, sûre et pratique que l'on peut utiliser partout, n'importe quand. Il n'est pas nécessaire de s'être inscrit au préalable ni de prévoir de longs téléchargements.



PROMOTION DE l'achat local – édition 2016

Revue du concept de la promotion de l'achat local de Portneuf-

Pour l'édition 2016, nous souhaitons promouvoir TOUTES les entreprises et commerces de la ville, que ce soit les petits ou les plus grands.

Mise à jour des coordonnées avant le 31 juillet 2016 :

Vous êtes à votre compte et souhaitez figurer dans le bottin des entreprises et commerces du site internet de la ville, envoyez, à l'adresse suivante : direction.generale@villedeportneuf.com vos coordonnées complètes :

- Nom du propriétaire;
- Nom de l'entreprise;
- Adresse d'affaires de l'entreprise;
- Numéro de téléphone et de fax;
- Adresse courriel, site internet.

Vous êtes présentement dans le bottin des entreprises et commerces de la ville?

SVP, bien vouloir valider les informations listées sur votre entreprise et nous envoyer les modifications s'il y a lieu à l'adresse suivante : direction.generale@villedeportneuf.com.



À partir de cette année, ce bottin papier sera mis à jour et publié aux trois ans, la 6^e édition et sa publication massive, sera alors réalisée en 2019.

Cette année, aucune activité de réseautage n'aura lieu. Le conseil municipal a préféré contribuer de façon significative à votre visibilité. En plus de voir la liste des entreprises et commerces publiée en ligne et intégrée une fois par année au journal municipal, la Ville présentera ses entreprises et commerces dans une parution du Courrier de Portneuf à l'automne. Il ne faut pas oublier que cette même liste est aussi présente sur le calendrier de la ville publié annuellement.

L'achat local est au cœur du développement de notre milieu et soyez assurés que votre conseil municipal souhaite vous soutenir et vous permettre de vous faire connaître davantage au sein de la population.

Aidez-nous à vous aider et n'hésitez pas à nous faire vos commentaires.



Joelle Genols, conseillère municipale
Responsable de la promotion de l'achat local.



Semaine québécoise des personnes handicapées **Du 1^{er} au 7 juin 2016**

La **Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH)** vise à sensibiliser l'ensemble de la population québécoise en faisant connaître les réalités vécues par les personnes handicapées. Pour cette cinquième année, un projet itinérant se développe petit à petit en collaboration avec les villes de Portneuf et Neuville. Voici la première mouture de la programmation qui peut être sujette à changements.

Date de l'activité : le samedi 28 mai de 10h00 à 15h00

Endroits : Portneuf et Neuville

Projet de programmation de la journée :

10h00	Arrivée des participants en transport adapté et de la population à Portneuf (Caserne des pompiers)
De 10h00 à 12h00	Activité artistique sur un grand vinyle collé sur l'autobus de transport adapté. L'autobus sera identifié à la Semaine québécoise des personnes handicapées 2016
12h00	Départ vers Neuville (salle municipale)
12h30 à 13h30	Pique-nique
13h30 à 14h30	Démonstration d'habileté des chiens d'assistance aux personnes non-voyantes par MIRA
14h30	Remise de plaques de reconnaissance à des ressources sélectionnées pour la qualité de leurs services et souligner des initiatives du milieu pour le soutien aux personnes vivant avec un handicap.
15h00	Fin de l'activité et retour

VIVRE À PART ENTIÈRE, c'est grandir en faisant des choix tout au long de sa vie, c'est s'accomplir au meilleur de ses talents et de ses capacités, c'est participer à la vie de sa communauté. VIVRE À PART ENTIÈRE, c'est être ensemble dans l'action, C'est légitime pour tous.

Pour le Comité de la SQPH 2016

Marie Ravelingien

Coordonnatrice des activités et des communications de l'APHP

418 340-1257 / sans frais 1 866 873-6122 / m.ravelingien@aphport.org / aphport.org



Rappel – un peu de tout...

LUMIÈRES DE RUE

Lorsque vous constatez qu'une lumière de rue est défectueuse, contactez l'hôtel de ville au 418 286-3844 poste 21 afin que nous avisons la compagnie responsable de l'entretien du réseau d'éclairage dans les plus brefs délais.

Pour faciliter la localisation du lampadaire défectueux, il est important de nous donner une adresse de référence (la plus proche possible). Nous mentionner également la nature de la défectuosité (lumière brûlée, toujours allumée, intermittente) afin de procéder à une intervention adéquate.

Calendrier 2017



Nous souhaitons inviter tous les peintres «amateurs» de Portneuf qui ont fait des tableaux représentant des paysages, des sites ou des événements de la ville de Portneuf (nord, sud). Vous êtes invités à faire parvenir une photo [en format JPG] de votre peinture . Il est important de mentionner votre nom, identifier l'endroit puis de nous transmettre le tout avant le 31 août 2016.

Abri d'auto— : La période permise pour l'installation d'un abri d'auto est du 15 octobre au 1^{er} mai inclusivement

(art. 7.2.6).

ASSEMBLÉE D'INFORMATION SUR LES MALADIES OCULAIRES

**Samedi, 28 mai, de 8h15 à 15h00
À l'hôtel Piazza, 3031, Boul. Laurier
GRATUIT (dîner inclus)**

**Pour de plus amples informations,
vous pouvez joindre Yolande Tremblay au 418 286-4584**



Connaissez-vous la forêt Nourricière de Portneuf?

Il s'agit d'un projet d'aménagement d'une forêt conçue avec des espèces comestibles, basé sur les principes de la *permaculture ici-même à Portneuf!

*La *permaculture se veut un système conceptuel, inspiré du fonctionnement de la nature, qui vise la création d'écosystèmes harmonieux et durables. Il s'agit d'une façon de concevoir des habitats humains et des systèmes agricoles en prenant en considération la biodiversité de chaque écosystème.*

Pour en connaître davantage sur ce qu'est la permaculture, nous vous invitons à consulter le document suivant, qui contient des liens en français à propos de la permaculture: <http://www.gourmandises-sauvages.com/site/wp-content/uploads/2012/09/Sensibilisation-%C3%A0-la-Permaculture-sur-le-Net.pdf>

Petit récapitulatif sur le projet de Portneuf...

En 2015, la ville a cédé un terrain (coin rue Saint-Charles, rue Saint-Jean et rue de l'Église) au secteur nord de la ville, suite à une présentation du projet et demande par Kate Alvo, Louise Ste-Marie, résidentes de Portneuf, pour l'implantation d'une forêt nourricière. Le terrain a été aménagé en 2015 pour permettre la création de compost aux endroits requis et ainsi y planter différents arbres fruitiers, arbres à noix, arbustes, légumes vivaces et plus. Des sentiers ont également été aménagés pour circuler sur le terrain. La Ville de Portneuf donne depuis 2015, 2000,00\$ par année et ce, pour trois années consécutives, pour la réalisation du projet. C'est près d'une vingtaine de bénévoles qui sont impliqués activement afin de mettre de l'avant et réaliser cette idée actuelle et novatrice.

En 2016, les membres impliqués se sont déjà rencontrés pour planifier les travaux à venir. Des arbres et arbustes ont été commandés et même plantés aux endroits prévus. D'ailleurs une première corvée de plantation, à laquelle ont été invités les enfants et parents de Portneuf par le biais d'une lettre d'invitation distribuée dans les deux écoles, s'est déroulée le 14 mai dernier. Suite à cela, une pergola sera construite au centre de la forêt pour y aménager un endroit de repos et de contemplation. Une idée de Jardin collectif, venant parachever l'aménagement global de la forêt, est également en développement. D'ailleurs, nous invitons toute personne intéressée par cette idée, à venir prêter main forte.

Pour 2016, les travaux tourneront principalement autour de la plantation, l'aménagement du terrain, l'aménagement des sentiers et des autres installations (pergola et autres). Nous vous invitons fortement à venir nous voir, à vous impliquer dans l'une ou l'autre des activités prévues et à vous approprier le projet! Vous pouvez également voir des photos des corvées et du site en visitant et en aimant la page Facebook du projet: www.facebook.com/foretnourriciereportneuf.

Anaïs Jardon

Pour les membres impliqués de la forêt Nourricière de Portneuf

Vous pouvez joindre Kate Alvo, instigatrice et coordonnatrice du projet par courriel à foretfruitsportneuf@gmail.com ou par téléphone au 418 286-4183.

Pour vous impliquer au niveau du jardin collectif, communiquez avec Anaïs Jardon au 418 286-3844 #28 ou à loisirs@villedeportneuf.com.



La grande journée des petits entrepreneurs 2016 – 18 juin 2016

ÉVEILLER LA PASSION DES AFFAIRES DÈS L'ENFANCE

MRC de Portneuf, le 3 mai 2016 – La grande journée des petits entrepreneurs 2016 est lancée! Pour une troisième année, des enfants âgés de 5 à 12 ans de toutes les régions du Québec mettront sur pied leur petite entreprise d'un jour pour la dévoiler au grand public le 18 juin prochain. Fier collaborateur régional, le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf encourage les jeunes Portneuvois à participer.

Sous la thématique « Rien ne m'arrête », l'événement permettra d'éveiller les jeunes à l'entrepreneuriat et de développer leur autonomie, leur créativité, leur sens des responsabilités et de l'effort au travail, dans un contexte familial et festif.

Les inscriptions se font au www.petitsentrepreneurs.ca et plusieurs outils sont accessibles aux participants et à leurs parents pour les aider à créer et à promouvoir leur entreprise, notamment le guide des petits entrepreneurs et du matériel personnalisable (affiche, cartes d'affaires) et promotionnel (t-shirt, ballons, etc.).

Grande nouveauté cette année, une application mobile a été créée pour permettre à la population de repérer facilement les différentes places d'affaires des petits entrepreneurs de leur région afin de les visiter le 18 juin. Les kiosques prendront place devant les résidences des enfants et des rassemblements seront aussi organisés.

Les coprésidents d'honneur de l'événement sont Mme Michèle Boisvert, première vice-présidente, Rayonnement des affaires à la Caisse de dépôt et placement du Québec, et M. Alexandre Taillefer, associé principal chez XPND Capital.

L'événement est mis sur pied par l'OBNL Petits entrepreneurs et présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Plusieurs partenaires privés contribuent également au succès de cette journée, soient : SFL Partenaire de Desjardins Sécurité financière, LEVESQUE Stratégies & Affaires publiques, MIREGO, Kabane. Espace créatif et Toast Studio.

-30-

Source : La grande journée des petits entrepreneurs
Renseignements : Pamela Champagne-Côté, directrice des communications
LEVESQUE Stratégies & Affaires publiques / 418 476-1674

Collaboratrice régional : Stéphanie Lépine
Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf / 418 337-6460
slepine@cspportneuf.qc.ca

Merci à nos partenaires OR



HILL+KNOWLTON
STRATÉGIES

MIREGO

Kabane.

éléments



HORAIRE 2016 CROISIÈRE OCÉANIQUE

NAVIRES	PAV.	DATE	HEURES	PAS.
VEENDAM	NLD	Ven. 6 mai	21 H 30 et 22 H 30	1266
PEARL MIST	NLD	Ven. 27 mai	19 H 00 et 20 H 00	210
VEENDAM	NLD	Ven. 3 juin	18 H 30 et 19 H 30	1266
VEENDAM	NLD	Ven. 1 juill.	18 H 30 et 19 H 30	1266
VEENDAM	NLD	Ven. 15 juill.	18 H 30 et 19 H 30	1266
VEENDAM	NLD	Ven. 29 juil.	18 H 30 et 19 H 30	1266
VEENDAM	MH	Ven. 12 août	18 H 30 et 19 H 30	1266
VEENDAM	NLD	Ven. 26 août	18 H 30 et 19 H 30	1266
ROTTERDAM	NLD	Ven. 2 sept.	19 H 30 et 20 H 30	1590
VEENDAM	NLD	Ven. 9 sept.	18 H 30 et 19 H 30	1266
MARCO POLO	BS	Ven. 9 sept.	20 H 30 et 21 H 30	922
SEABOURN QUEST	BHS	Sam 10 sept.	0 H 30 et 1 H 30 a.m.	450
PEARL MIST	NLD	Mar. 13 sept.	19 H 00 et 20 H 00	210
EUROPA 2	MALT	Ven. 16 sept.	8 H 00 et 9 H 00 a.m.	400
ROTTERDAM	NLD	Ven.16 sept.	18 H 30 et 19 h 30	1590
SILVER WHISPER	BHS	Jeu..22 sept.	20 H 30 et 21 H 30	388
VEENDAM	NLD	Ven. 23 sept.	18 H 30 et 19 H 30	1266
AZAMARA QUEST	MALT	Lun .26 sept	1 H 30 et 2 H 30 a.m.	710
AIDADIVA	ITA	Mar.27 sept	19 H 30 et 20 H 30	2500
REGATTA	IDM	Jeu. 29 sept.	20 H 30 et 21 H 30	650
ROTTERDAM	NLD	Ven. 30 sept.	18 H 30 et 19 H 30	1590
SEVEN SEAS MARINER	BHS	Ven. 30 sept.	22 H 30 et 23 H 30	730
VIKING STAR	NOR	Sam. 1 oct.	19 H 30 et 20 H 30	930
VEENDAM	NLD	Ven. 7 oct.	18 H 30 et 19 H 30	1266
SILVER WHISPER	BHS	Mer. 12 oct.	8 H 30 et 9 H 30 a.m.	388
ROTTERDAM	NLD	Ven. 14 oct.	19 H 30 et 20 H 30	1590
AMADEA	BHS	Dim. 16 oct.	21 H 30 et 22 H 30	900
AIDADIVA	ITA	Lun. 17 oct.	19 H 30 et 20 H 30	2500
REGATTA	IDM	Ven. 21 oct.	22 h 30 et 23 h 30	650

CULTURE ET EMBELLISSEMENT

EMBLÈME FLORAL Échlinacée pourpre



*Votre comité
Culture et embellissement
(réf. : Mme Diane Godin)*

EMBLÈME AVIAIRE Le Grand Héron



Préparez le sol de vos plates-bandes

Préparez le sol de vos plates-bandes

Les racines des plantes ont besoin d'air, d'eau et de nutriments. Elles apprécient un sol ni trop dense ni trop léger, ni trop sec ni trop humide. Le sol idéal est donc fertile mais aussi friable: sa texture floconneuse permet une bonne aération et un excellent drainage. Avant de préparer la plate-bande au printemps, mieux vaut laisser le sol s'assécher un peu. Le piétinement d'un sol gorgé d'eau entraîne sa compaction et nuit à la circulation de l'air et de l'eau.

Rafraîchir une plate-bande existante - Débutant

Quel que soit le type de sol – argileux ou sablonneux – d'une plate-bande existante, l'ajout de compost, de fumier bien vieilli ou de toute autre matière organique, comme des feuilles déchiquetées, est un moyen facile d'en améliorer la texture. On en applique une couche de 4 à 5 cm d'épaisseur sur toute la superficie avant de l'incorporer délicatement en surface à l'aide d'une bêche.

S'il s'agit d'une plate-bande où poussent des plantes pérennes, on incorpore la matière organique le plus près possible de leur collet en prenant soin de ne pas endommager les racines.

Cet ajout de nutriments sur toute la surface, et non seulement dans les fosses de plantation, améliore grandement le développement des racines. À noter: l'utilisation d'un motoculteur pour gagner du temps et faciliter le travail est déconseillée. En plus d'être bruyant, l'appareil ne pénètre pas assez profondément la terre, nuit à la multitude d'organismes qui s'y trouvent et détruit la texture du sol qu'on cherche plutôt à améliorer.

Aménager une plate-bande surélevée - Intermédiaire

Il s'agit essentiellement de boîtes faites de bois, de briques ou de pierres remplies de terre fertile qu'on installe sur des sites au drainage déficient. Elles favorisent, entre autres choses, un réchauffement accéléré du sol au printemps. Si leur longueur n'a pas de limite, leur largeur ne devrait idéalement pas excéder 1,5 m pour en faciliter l'accès et l'entretien d'un côté comme de l'autre. Une fois la boîte construite, on tapisse le fond de carton ou de toile géotextile, ce qui prévient l'invasion importune des racines des arbres ou arbustes environnants. On arrose la boîte remplie d'une terre de qualité, enrichie de compost ou de fumier vieilli, puis attend un ou deux jours avant d'y installer les végétaux; on comble de terre au besoin.

Pour la culture de fleurs annuelles ou de légumes, on incorpore annuellement la matière organique dans le sol à l'automne après avoir arraché les plants. Effectué une fois par année, l'ajout de terreau en surface assure la croissance des arbustes et vivaces.

Créer une nouvelle plate-bande - Avancé

Si votre sol est très pauvre ou très compact, le double bêchage constitue la solution classique au problème. La tâche est ardue, mais ne s'effectue qu'une seule fois. On procède en creusant une tranchée de la profondeur d'une lame de pelle sur toute la largeur de la plate-bande, empilant la terre au bout de celle-ci.

Le fond de la première tranchée est ameubli et amendé de compost ou de fumier bien vieilli à raison de 20 à 25 % du volume de la terre excavée. Une seconde tranchée est creusée le long de la première et sa terre déversée dans la précédente. On répète l'opération jusqu'à ce que toute la surface de plantation ait été retournée, la terre de la première tranchée servant à combler le trou de la dernière.

Prenez le temps d'ameubler la terre, de briser les mottes et de retirer les roches et mauvaises herbes au fur et à mesure. Il ne restera qu'à recouvrir la surface d'un paillis de compost et laisser aux lombrics le soin de maintenir la belle texture friable du sol.

TRAVAUX PUBLICS



JEUX D'EAU

HORAIRE : ÉTÉ 2016

(O.T.J.)

Les jeux d'eau de la ville de Portneuf situés au 1000 rue Saint-Germain, sur les terrains des loisirs de la ville, ouvriront pour la saison d'été 2016 le **10 juin** à 10h00.

Les jeux d'eau incluant le mobilier urbain, les toilettes publiques, le nouveau module de jeux, le terrain de basket-ball / hockey ainsi que le nouveau terrain de volley-ball de plage composent cet espace.

L'horaire des jeux d'eau est le suivant:
OUVERT À TOUS LES JOURS DE 10H00 À 20H00

La ville de Portneuf se réserve le droit de fermer l'accès à certaines ou à toutes les aires de jeux du Parc de façon temporaire en raison de certaines conditions météorologiques ou autres.

Pour la sécurité des utilisateurs des jeux d'eau et du Parc des loisirs de Portneuf, il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées, des contenants de verre, des trottinettes, des bicyclettes, des patins et des planches à roulettes, des barbecues et des poêles à gaz.

RÈGLEMENTS

- A- Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés sur la surface bétonnée des jeux d'eau;
- B- Prière de maintenir les animaux de compagnie en laisse en tout temps;
- C- Toujours maintenir les lieux propres et exempts de fientes (excréments) d'animaux;
- D- Chaque enfant de moins de 3 ans doit être accompagné d'une personne responsable (pour un enfant) en tous lieux et en tout temps. Pour les enfants âgés de 3 à 7 ans, on exige la présence d'une personne d'accompagnement en tous lieux et en tout temps. Est considérée comme personne responsable toute personne âgée de 16 ans et plus; une preuve d'âge peut être demandée. L'accompagnateur assume l'entière responsabilité des enfants qu'il accompagne;
- E- Un maillot de bain convenable est obligatoire pour tous les enfants et utilisateurs des jeux d'eau.
La couche aquatique est permise pour les enfants de moins de 3 ans ;
- F- Il est interdit de cracher, d'uriner, de se moucher ou de souiller l'eau de toute autre façon dans l'aire du jeu d'eau ;
- G- L'accès d'une patageoire publique est interdit à une personne atteinte d'une lésion cutanée, d'une maladie de la peau ou d'une maladie contagieuse ou infectieuse ;
- H- En tout temps, les baigneurs doivent se comporter de façon sécuritaire ;
- I- Toute personne ne se conformant pas à ces consignes peut être expulsée;



Tout contrevenant aux consignes de sécurité et aux règlements généraux du site, spécifiques aux installations, perdra ses privilèges entraînant ainsi l'expulsion immédiate.

Suite...TRAVAUX PUBLICS

DÉSHERBER LES BORDURES DES RUES

Au cours des dernières années, nous avons remarqué la prolifération d'herbes en bordure des rues de notre ville, et ce, dans tous les quartiers.

Cette situation complique quelque peu le nettoyage et l'entretien des différentes voies de circulation et nécessite plusieurs interventions de nos employés municipaux. Nous sollicitons donc la collaboration de tous les résidents en leur demandant d'arracher les mauvaises herbes qui poussent le long de la bordure de rue en façade de leur propriété. La Ville favorise le désherbage manuel et mécanique et pour ce faire, il faut donc attendre que les herbes soient développées. Par la suite, un nettoyage des résidus de végétaux est recommandé afin d'éviter le colmatage des grilles d'égout pluviales. Ceci contribuera également à embellir votre environnement.

Merci de votre collaboration!

CHRONIQUE DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

Hé oui, l'hiver est enfin terminé et l'approche du beau temps réveille nos envies de rénover ou de construire. Je tiens donc à vous informer de la réglementation. NOTEZ que toute construction que ce soit une remise, un garage, un abri d'auto, un gazébo, un piscine, un patio, etc. ou l'agrandissement d'un bâtiment NÉCESSITE au préalable un permis de construction. Dans le cas où il est difficile de respecter la réglementation en ce qui concerne certains articles, une demande de dérogation mineure peut être déposée. Cette demande doit être déposée AVANT les travaux. Elle est aussi applicable lors de travaux en cours ou déjà exécutés dans le cas où ces **travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi**.

Le fait de construire sans permis est passible d'une amende prescrite au règlement voire même la **démolition ou le déplacement** de la construction si cette dernière est dérogatoire. Si vous prévoyez faire des travaux de rénovation, de construction ou modifier ou ajouter un usage sur votre propriété.

SVP, INFORMEZ-VOUS de la réglementation, je suis disponible du lundi au vendredi aux heures d'ouverture du bureau municipal. Vous pouvez me rejoindre par téléphone au 418 286-3844 poste 25, ou par courriel :

insp.mun@villedeportneuf.com, il me fera plaisir de vous informer.



Sensibilisation...chats errants!

Nous sommes tous conscients du nombre effarant de chats qui errent dans la municipalité. Bien que les chats soient utiles pour l'élimination de la vermine un nombre élevé de chats errants devient une nuisance. Malheureusement ce nombre augmente d'année en année.

Afin de mieux gérer ce phénomène, nous vous demandons de **NE PAS NOURRIR LES CHATS ERRANTS**. Ne laissez pas de nourriture sans surveillance à l'extérieur, cela attire en plus des chats des animaux nuisibles tels les rats laveurs et les moufettes. Si vous nourrissez un ou des chats vous en devenez **RESPONSABLE**, assurez-vous qu'il soit stérilisé et vacciné.

Pour ce qui est des propriétaires de chats, garder vos précieux compagnons le plus possible dans votre maison ou sur votre terrain, et SVP, **STÉRILISEZ VOS CHATS** afin de réduire la propagation et ainsi diminuer la surpopulation.

Merci de votre collaboration

Julie Vallée, inspectrice
Ville de Portneuf

Venez essayer le pickleball!

Un jeu pour tous

Jeunes et moins jeunes, vous aimerez ce jeu facile et accessible pour tous!
Venez l'essayer GRATUITEMENT les mercredis, 1er, 8 et 15 juin 2016 de 9h30 à 11h00, au terrain de tennis secteur sud (derrière l'hôtel de ville).

Matériel
Fourni!

Pour plus d'informations, communiquez avec
Anaïs Jardon au 418 286-3844 #28



RAPPEL INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR - CAMP ADOS 2016

Les inscriptions du camp de jour et du camp ados 2016 se dérouleront DU 16 AU 27 MAI, DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H00 À 16H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE PORTNEUF (297, 1re Avenue)

**Il y aura également deux soirées d'inscriptions
LES JEUDI 26 ET VENDREDI 27 MAI, DE 18H00 À 20H30
À L'HÔTEL DE VILLE ÉGALEMENT.**

ATTENTION, DES FRAIS DE RETARD DE 10% DU COÛT DE L'INSCRIPTION SERONT APPLIQUÉS DÈS LE 28 MAI 2016.

Les documents d'inscriptions sont disponibles à villedeportneuf.com.
Pour informations, communiquer au 418 286-3844 #28.

SERVICE DES LOISIRS



Informations Importantes

Début de la saison estivale 2016

(Si vous n'êtes pas encore inscrits, présentez-vous au service des loisirs de votre ville au plus vite!)

U4 (2012), U5(2011) et U6 (2010) :

Premier appel à la maison : SEMAINE DU 23 MAI 2016

Début de la saison : SEMAINE DU 30 MAI 2016

U7 (2009) et U8 (2008) :

Premier appel à la maison : SEMAINE DU 2 MAI 2016

Début des **pratiques** (nécessaires à la formation des équipes et à la distribution du matériel de début de saison) : SEMAINE DU 16 MAI 2016

(Les premières pratiques seront en gymnase)

Début des **parties** : SEMAINE DU 23 MAI 2016

U9 (2007) à U11 (2005) :

Premier appel à la maison : SEMAINE DU 2 MAI 2016

Début des **pratiques** (nécessaires à la formation des équipes et à la distribution du matériel de début de saison) : SEMAINE DU 9 MAI 2016

(Les premières pratiques seront en gymnase)

Début des **parties** : SEMAINE DU 23 MAI 2016

U12 (2004) à U18 (1998) :

Premier appel à la maison : SEMAINE DU 25 AVRIL 2016

Début des **pratiques** (nécessaires à la formation des équipes et à la distribution du matériel de début de saison) : SEMAINE DU 2 MAI 2016

(Les premières pratiques seront en gymnase)

Début des **parties** : SEMAINE DU 23 MAI 2016

Association de soccer Les Riverains

soccerriverains.com

Soccer.riverains@gmail.com

418-285-1201 #3



À L'ÉTÉ 2016

faites confiance aux jeunes du camp ados pour réaliser vos travaux!

Du 27 juin au 12 août 2016, ils sont une quinzaine de jeunes âgés entre 12 et 15 ans, prêts et motivés à travailler!

- Tonte de gazon
- Peinture
- Ménage
- Gardiennage
- Cordage de bois
- Entretien extérieur
- Lavage de voitures
- Entretien et gardiennage d'animaux de compagnie
- Ramassage de canettes
- Et plus encore...



Pensez à eux!



Coordonnées du camp ados:

Coordonnatrice 2016 : Laurianne Robitaille

Adresse: 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Facebook : Camps ado Portneuf

Email : camp.ados.portneuf@hotmail.fr

Téléphone : 418 286-6273

AU PLAISIR DE TRAVAILLER POUR VOUS!



Fête Nationale 2016



23 JUIN

**DÈS 20H30, PARC DES
BERGES, CHANSONNIER
EN PREMIÈRE PARTIE!**

**Feu d'artifices
22h30**



DE 23H00 À 12H30

24 JUIN

**AU PARC DES
ANCÊTRES DÈS 11H00**

**feu de joie
23h00**



**Discours patriotique
Animation
Chansonnier
Jeux gonflables
Kermesse
Hot-dogs, etc.**




Michel Matte
DÉPUTÉ DE PORTNEUF
Tél.: 418 268-4670 Téléc.: 418 268-4823
Sans frais : 1-855-383-0712 michel.matte.port@assnat.qc.ca
1780, boulevard Bona-Dussault # 154
Saint-Marc des Carrières GOA 4B0





**En cas de pluie, les festivités se
déplacent au 500, rue Notre-Dame**